

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

P. V. n° 39.389, Rhône

N° 1.226.032

SERVICE

Classification internationale :

A 23 f

de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**Refroidisseur de fumée pour fume-cigarettes ou pipes.**

M. PIERRE-ANDRÉ DUPONT résidant en France (Rhône).

**Demandé le 6 mai 1959, à 15 heures, à Lyon.**

Délivré le 22 février 1960. — Publié le 6 juillet 1960.

L'abaissement de la température de la fumée du tabac permet à celle-ci de déposer ses goudrons nocifs et la rend moins dangereuse pour les poumons. Afin de permettre à la fumée de se refroidir, il faut lui faire effectuer un trajet assez long en lui permettant d'évacuer ses calories par contact indirect avec l'air ambiant. Le poids et l'encombrement d'un tel dispositif devant être minime, la présente invention consiste à faire suivre à la fumée un trajet hélicoïdal.

*Descriptions de dispositifs basés sur ce principe :*

1° Sur l'embout E du fume-cigarette est vissée la pièce B, portant un rainure hélicoïdal. Un tube A constitue l'enveloppe extérieure de l'appareil. La fumée suit le trajet indiqué et se refroidit au travers du tube A par l'air ambiant. La rainure hélicoïdale a été représentée comme faisant partie de la pièce B, mais on peut aussi bien la concevoir comme faisant partie de l'embout E ou de l'enveloppe A. L'ensemble est facilement démontable pour nettoyage ;

2° Sur l'embout E du fume-cigarette est fixée une pièce B. Entre le capuchon A et la pièce B, se trouve un ressort R qui crée ainsi la rainure

hélicoïdale dans laquelle s'engagera la fumée. L'ensemble offre l'avantage suivant : En faisant coulisser vers E le capuchon A, la pièce B pousse hors de son logement la cigarette qui est ainsi libérée. Sous l'action du ressort R, le capuchon A revient automatiquement à sa place. L'ensemble peut aisément se démonter pour nettoyage ;

3° Dans le cas où la pièce B comporte ses deux extrémités filetéées, le refroidisseur peut facilement s'insérer dans un tuyau de pipe ou de fume-cigarette. La rainure hélicoïdale a été représentée comme faisant partie de la pièce B, ce qui est plus facilement réalisable, mais on pourrait aussi bien la concevoir sur la pièce A.

**RÉSUMÉ**

La présente invention concerne plusieurs dispositifs de refroidissement de la fumée du tabac, basés tous sur le même principe à savoir : faire effectuer à la fumée un trajet important sous un faible volume en lui faisant suivre une trajectoire hélicoïdale.

PIERRE-ANDRÉ DUPONT

Fig. I.

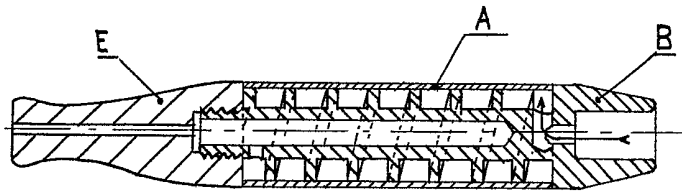


Fig. 2.

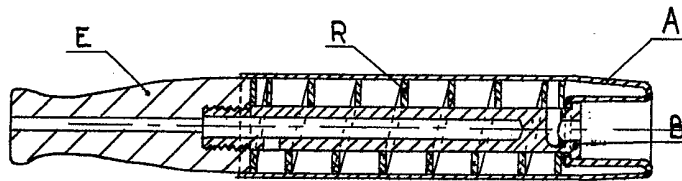


Fig. 3.

